

# PROCOLE SANITAIRE

## COVID-19

### ECOLE SAINTE ANNE CROZON

## PREALABLE

**Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.**

**Ils s'engagent**, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.

Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant chaque jour avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

**Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les bâtiments de l'école.**

**Seuls les parents de TPS/PS2 (classe d'accueil de Paule Gauchet) seront autorisés à déposer leur enfant en classe dans la tranche d'horaire assignée : un seul parent accompagnateur et porteur d'un masque .**

**Pour toutes les autres classes : cf Arrivée et Sortie**

## DISTANCIATION

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, cantines, etc...) la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.

Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

## GESTES BARRIERES

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

Le lavage des mains sera largement répété et demandé à votre enfant tout au long de la journée (avec du savon ou du gel hydroalcoolique selon les locaux).



## PORT DU MASQUE

- **Pour tous les enseignants et le personnel**, le port du masque est obligatoire.
- **Pour les élèves en école maternelle (PS à GS)**, le port du masque est à proscrire.
- **Pour les élèves en école élémentaire (CP à CM2)**, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques seront à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

**L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.**

- **Pour les parents**, le port du masque est obligatoire aux abords de l'école et pour pénétrer dans l'enceinte de l'école (en cas de garderie périscolaire, enfant malade à reprendre...).

## **NETTOYAGE / DESINFECTION DES LOCAUX**

Un protocole sanitaire pour l'aération, le nettoyage et la désinfection des locaux nous a été remis par les autorités sanitaires.

Il sera appliqué consciencieusement :

- Aération avant l'arrivée des élèves et tout au long de la journée.
- Nettoyage approfondi des salles de classes, escaliers, couloirs, sanitaires : 1 fois par semaine.
- Désinfection des classes : 1 fois par jour
- Désinfection régulière des surfaces et matériels fréquemment touchés (poignées de portes, lavabos, tables, chaises, matériel divers...).

## **ORGANISATION SCOLAIRE**

-En maternelle et en élémentaire, la règle de distanciation n'est plus obligatoire dans les espaces clos (salles de classe, couloirs, cantine...).

Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

-Dans les espaces extérieurs, la distance physique ne s'applique plus. Toutefois, les récréations sont organisées, à horaires décalés et par groupes de classes.

-L'accès aux jeux, bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, crayons, etc.) est permise.

### **Arrivée et sortie**

*Les familles devront respecter les règles de distanciation physique aux abords de l'école et porter un masque.*

**Protocole oblige, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les bâtiments de l'école, sauf si un enfant est scolarisé en classe d'accueil, chez Paule Gauchet.**

**Ils doivent alors être porteurs d'un masque et respecter les règles de distanciation :**

**un seul parent (masqué) accompagne son enfant en classe d'accueil afin de limiter les flux de parents.**

**Le respect des horaires indiqués est indispensable.**

- **Portail primaire** : côté restauration, 2ème portail (juste avant la cour de l'école élémentaire).

- **Portail maternelle** : côté entrée principale de l'hôpital local (portail qui donne sur la cour de maternelle).

- **Le matin :**

-**Si vous avez des enfants uniquement en maternelle,**  
ils seront accueillis au portail maternelle.

-**Si vous avez des enfants uniquement en école élémentaire,**  
ils seront accueillis au portail primaire.

-**Si vous avez des enfants en maternelle et en élémentaire,** ils seront tous accueillis **au portail maternelle** , et **selon les horaires du plus jeune enfant.**

## **PLANNING :**

### **MATIN :**

#### **MATERNELLE**

-De 8h40 à 8h50 : les GS/CP (classe de Isabelle LE ROY)  
et les MS/GS (classe de Alain BOUCHER)

-De 8h50 à 9h00 : les PS2/MS (classe de Laetizia DEHORS)

-De 9h00 à 9h10 : les TPS/PS2 (classe de Paule GAUCHET)

#### **ELEMENTAIRE**

-De 8h40 à 8h50 : les CP (classe de Magali CARO)  
les CE1 (classe de Séverine RANNOU)  
les CE2 : classe de Frédéric Le TOUX)

-De 8h50 à 9h00 : les CE2/CM1 (classe de Anne-Marie LE BRETTON)  
les CM1/CM2 (classe de Claire LAZARETH et Céline LAROUR)  
les CM2 (classe de Gaëtan LASTENNET)

## **MIDI :**

- De 12h00 à 12h10
- De 13h20 à 13h30

**Les entrées et sorties de l'école se font par les mêmes lieux que le matin.**

## **SOIR :**

### **MATERNELLE**

- De 16h30 à 16h40 : les GS/CP (classe de Isabelle LE ROY)  
et les MS/GS (classe de Alain BOUCHER)
- De 16h40 à 16h50 : les PS2/MS (classe de Laetizia DEHORS)
- De 16h50 à 17h00 : les TPS/PS2 (classe de Paule GAUCHET)

**Les sorties de classes se font par les mêmes lieux.**

### **ELEMENTAIRE**

- De 16h30 à 16h40 : les CP (classe de Magali CARO)  
les CE1 (classe de Séverine RANNOU)  
les CE2 : classe de Frédéric Le TOUX)
- De 16h40 à 16h50 : les CE2/CM1 (classe de Anne-Marie LE BRETTON)  
les CM1/CM2 (classe de Claire LAZARETH et Céline LAROOUR)  
les CM2 (classe de Gaëtan LASTENNET)

**Les sorties de classes se font par les mêmes lieux.**

**Il ne faudra pas s'attarder à l'entrée du portail.**

## **Récréation/classe**

La distanciation physique ne s'applique plus. Toutefois, les récréations se font par cycle à des horaires échelonnés.

Les élèves devront se laver les mains avant et après le temps de récréation.

L'enseignant sera vigilant à ce que chaque enfant se lave les mains après être allé aux toilettes.

L'accès aux jeux, bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (jouets, livres, jeux, journaux, crayons, etc.) est permise.

## **Cantine :**

La limitation du brassage n'est plus obligatoire. Cependant, les enfants déjeunent par groupes-classes dans la mesure du possible.

Les tables de cantine sont désinfectées après chaque service.

Pour les enfants du primaire, il est demandé une gourde ou une bouteille d'eau pour le repas (afin d'éviter de toucher la fontaine à eau)

## **Garderie : Retour à la « normale » :**

-Elle a lieu de 7 H 30 à 8 H 45 et le soir de 17 H à 18 H 45.

-L'espace d'accueil étant limité, la garderie est proposée **en priorité** aux enfants dont les deux parents travaillent. Pour les autres, nous vous serions reconnaissants de chercher une solution en dehors de l'école. Merci pour votre compréhension.

***Nous souhaitons à tous les enfants une très belle rentrée!***